Image not found or type unknown

# Mes droits en vers mon patron

Par **ninie62230**, le **19/06/2015** à **07:33**

bonjour je suis operatrice d' atelier en reparation de telephone portable sa fait 2 ans et demie que je fait les nuits et du jour au lendemain mon chef de secteur me dit que je change d'horaire je passe de journee et sans explication et en sachant une collegue sa fait que 4 mois qui est arriver et c'est moi qu on fait bouger est ce normal en plus mon chef me dit que ma collegue et un touchable merci cdlt

Par **P.M.**, le **19/06/2015** à **08:24**

Bonjour,
Le passage d'un horaire de nuit à un horaire de jour constitue une modification essentielle du contrat de travail que l'employeur ne peut pas vous imposer sans votre accord...

Par **ninie62230**, le **19/06/2015** à **10:12**

et du faite que ma collégue ca fait 4 mois qui et là et que mon chef et un syndicaliste de mon usine qui me dit quel est untouchable que puis-je faire
merci cdtl

Par **P.M.**, le **19/06/2015** à **10:47**

Puisqu'il faut votre accord, vous pourriez tout simplement refuser de passer d'un horaire de nuit à un horaire jour...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés